

VERS UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
POUR PLUS DE VIE
DANS LES TERRITOIRES



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



Assurer le renouvellement des chefs
d'exploitation et développer l'emploi
agricole
P_6

Développer les moyens
de l'autonomie de
gestion et de décision
P_8



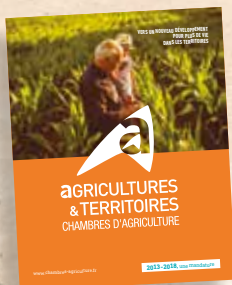
Accompagner
les entreprises agricoles
dans leur quotidien
P_10

Accroître la valeur
ajoutée de la ferme
régionale
P_12



Gérer et aménager
tout en préservant
l'espace
P_14

Les services des Chambres de la région
organisés au sein de la Chambre d'agriculture
des Pays de la Loire pour plus de proximité
auprès des agriculteurs et des territoires
P_16



Pour en savoir plus sur les actions
du réseau des Chambres dans la
mandature 2013-2018, consultez
le bilan national en scannant ce
QR code avec votre Smartphone

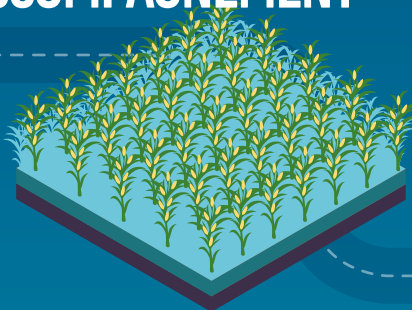


PAYS DE LA LOIRE

DÉVELOPPEMENT & ACCOMPAGNEMENT

2 800

déclarations PAC accompagnées



112

conversions bio accompagnées

4 148

utilisateurs de Mes p@rcelles



3 280

plans de fumure réalisés



près de

24 000

exploitations professionnelles

1 859

porteurs de projets reçus



RENOUVELLEMENT



814

plans de professionnalisation réalisés

7 086

formalités traitées par le CFE

404

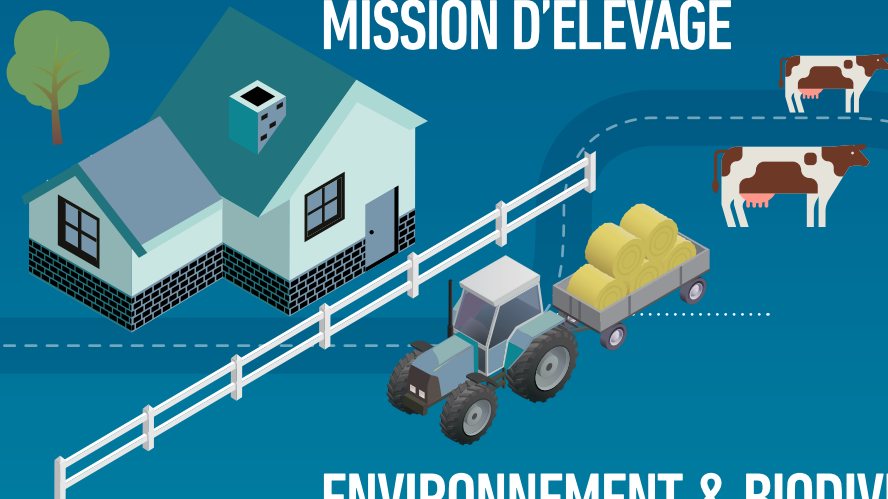
cédants reçus

300

plans d'entreprise réalisés



MISSION D'ÉLEVAGE



2 504 098

bovins enregistrés

650 000

bovins certifiés

18 636

élevages bovins identifiés

ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITÉ



18

programmes Natura 2000

42

Projets
agro-environnementaux (PAEC)
accompagnés
par les Chambres



CHAQUE ANNÉE LES ACTIONS
DES CHAMBRES D'AGRICULTURE
DANS LES PAYS DE LA LOIRE
EN CHIFFRES*

RECHERCHE & INNOVATION

4 979

agriculteurs formés

2 000

visiteurs aux journées
Innov'Action



3 850

visiteurs aux rendez-vous
Tech&Bio



5

stations expérimentales



*Données 2017

ASSURER LE RENOUVELLEMENT des chefs d'exploitation

Proposer des formations qualifiantes ouvrant droit au bénéfice des aides à l'installation

Ainsi dans le cadre de formation continue ou par apprentissage, les centres de formation des Chambres d'agriculture forment des adultes pour acquérir BPA, BPREA, BTS et CS*. Ainsi chaque année 250 stagiaires sont accueillis en formations qualifiantes et 310 par apprentissage. Elles accompagnent également des personnes dans une démarche de reconversion professionnelle. Elles participent ainsi à favoriser l'accueil de personnes non issues du milieu agricole au sein des métiers de l'agriculture et pour la reprise d'exploitation.

Développer les actions de promotion des métiers de l'agriculture



« *Demain, je m'installe* » en direction des écoles et « *Voyage en agriculture* », à l'intention des personnes en reconversion professionnelle notamment, sont des actions conduites par les Chambres d'agriculture pour faire connaître les métiers de l'agriculture et sensibiliser aux opportunités de notre secteur d'activité. Il s'agit aussi de sensibiliser les acteurs de de la formation et de l'emploi.

Accompagner les candidats à l'installation tout au long de leur parcours

Quelque 1 859 candidats à l'installation ont été reçus chaque année par les équipes Installation. Quel que soit son projet,



chaque jeune a été accueilli pour bénéficier de toutes les informations utiles et indispensables à la réussite de son installation. Après avoir validé sa capacité professionnelle et éventuellement identifier les besoins de complément de formation pour l'obtenir, il a été proposé à chaque jeune de l'accompagner tout au long de son parcours. Les équipes des Chambres, élus et conseillers, ont l'ambition de donner à chaque jeune les outils pour construire une installation viable économiquement et humainement ; une installation qu'il maîtrise. Des actions innovantes ont été mises en œuvre avec des formations proposées aux candidats à l'installation pour construire leur Plan d'entreprise (PE) en collectif. L'ambition est que chaque jeune maîtrise réellement son PE en le réalisant lui-même.

Les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire ont inscrit pendant les 6 années du mandat le développement de l'agriculture au cœur de leurs actions aux bénéfices de la performance économique des entreprises agricoles et de la promotion des agricultrices et des agriculteurs.

* BPA : Brevet professionnel agricole • BPREA : Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole • BTS : Brevet de technicien supérieur
• CS : Certificat de spécialité

Les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire ont articulé leurs actions autour de 5 axes.

Sécuriser les installations par des accompagnements post-installation

Dans un cadre collectif, les jeunes installés sont invités à se réunir avec des collègues vivant la même expérience. Ainsi il leur est proposé de partager et d'échanger sur leur situation et de témoigner de leurs expériences.

Accompagner les reprises des exploitations en proposant des outils pour organiser leur transmission

Audit de reprenabilité/diagnostic d'exploitation à céder, formalisation du plan d'action transmission, recherche d'un repreneur... 600 cédants ont été accueillis chaque année au Point accueil installation-transmission. Des actions innovantes ont été mises en œuvre : *Farm Dating* pour faire se rencontrer cédants et candidats à l'installation en recherche d'exploitation, formation collective pour futures cédants pour partager avec des collègues son projet de transmission et l'enrichir par les apports techniques, juridiques et fiscaux.



Chiffres clés*

1 859 porteurs de projet
'installation accueillis/informés aux
PAI

814 plans de professionnalisation
réalisés

1 979 mises en relation via le RDI

* Données 2017



Zoom sur...

Farm Dating

C'est une bonne initiative pour permettre aux agriculteurs cessant leur activité ou recherchant un associé et aux jeunes souhaitant s'installer de se rencontrer : présentation de leur exploitation pour les uns et leur projet d'installation pour les autres, échange de coordonnées, fixation de rendez-vous sur l'exploitation et pourquoi pas faire affaire à l'issue de la rencontre.

DÉVELOPPER LES MOYENS

de l'autonomie de gestion et de décision

Proposer une offre de formation continue diversifiée et sur mesure

Cette offre de formation devra répondre à tous les projets d'évolution des entreprises agricoles ou d'optimisation de conduite des productions. Chaque année 7 500 exploitants agricoles participent à une formation continue courte proposée par les Chambres de la région.

Initier des groupes techniques et économiques dans une dynamique collective pour la conduite de l'exploitation

Les thématiques proposées portent sur les techniques culturales, la stratégie fertilisation et phytosanitaire, les coûts de



production, l'alimentation des animaux, les fourrages, les médecines naturelles, l'organisation du travail, l'irrigation... et sur toutes les productions. Ainsi 120 groupes d'agricultrices et agriculteurs actifs sont animés par les équipes des Chambres. Plus de 1 000 agriculteurs progressent sur des thématiques agronomiques et plus de 800 sur des thématiques d'élevage. L'adaptation des systèmes d'exploitation et des pratiques de productions sont au centre de tous ces travaux collectifs.



Afin de répondre aux attentes des agriculteurs, les Chambres de la région proposent tout un panel de formations consultables sur le site <https://extranet-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/se-former/>

Échanges, partages, innovations et autonomie dans la décision sont autant de valeurs apportées dans le programme d'actions des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire. Les actions proposées sont articulées autour des besoins de chacun pour pérenniser l'entreprise agricole.

Utiliser des outils pour l'autonomie d'enregistrement des pratiques de cultures et d'élevages



Ces outils répondent aux contraintes réglementaires. Ce sont des outils ergonomiques, facilement utilisables par les agriculteurs pour leur assurer autonomie d'enregistrement et de gestion. SYNel/Pilot'Elevage, Mes parcelles, au-delà des enregistrements ces outils permettent aussi de produire des analyses technico-économiques. Les Chambres d'agriculture innovent également en développant des outils d'aides à la décision, seules ou en partenariat avec les Instituts techniques :

- Mes dron'im@ges pour des préconisations fertilisation azotée sur blé et colza,
- Mes parcelles/Optiprotect pour des prévisions de stades et maladie en blé tendre afin d'optimiser les interventions de protection de la culture,
- Mes m@rchés pour construire une stratégie de vente ou d'achat des céréales ou tourteaux,
- PEREL pour les choix des fourrages,
- AVIFAF pour la formulation d'aliment.

Les Chambres proposent ainsi de nombreuses solutions numériques pour aider les agricultrices et les agriculteurs dans le pilotage et la gestion de leurs entreprises.



Zoom sur...

Quelques outils d'aide à la décision



Chiffres clés*

7 979 agriculteurs formés

91,90% de clients satisfaits par les formations des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

4 148 utilisateurs Mes parcelles



Zoom sur...

Les groupes de progrès

10 à 15 agriculteurs d'un même secteur géographique se retrouvent plusieurs fois par an, pour échanger sur leurs pratiques, acquérir des références, visiter des exploitations, se former... appuyés d'un conseiller animateur qui apporte du conseil, organise visites et rencontres, mobilise des intervenants compétents sur les problématiques identifiées par le groupe.

* Données 2017

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES AGRICOLES dans leur quotidien

Sécuriser les agricultrices et les agriculteurs dans leurs démarches administratives et réglementaires



Les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire appuient chaque année plus de 2 000 entreprises agricoles pour leurs déclarations PAC et 3 100 pour réaliser leur plan de fumure. Elles accompagnent également le montage de 250 Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC). Elles se sont aussi mobilisées pour permettre la contractualisation de 74 500 ha en MAEC.

Cahier d'épandage et optimisation du prévisionnel de fertilisation, gestion des effluents d'élevage et maîtrise des émissions polluantes, conformité des ateliers de transformation à la ferme sont aussi autant de compétences et d'interventions proposées pour accompagner les entreprises agricoles dans la mise en œuvre et le respect des réglementations.

Développer le conseil aux entreprises agricoles

Projet et stratégie de l'entreprise, conversion en agriculture biologique, gestion des ressources humaines : des offres de

conseil qui s'inscrivent dans une approche globale de l'exploitation. Des compétences sont aussi mises en œuvre pour accompagner les exploitations fragilisées sur le plan économique et leur donner les moyens de retrouver l'équilibre économique. L'offre de conseil spécialisé en production est également proposée. En élevage, 65 conseillers spécialisés accompagnent des éleveurs et travaillent sur l'amélioration de la performance du troupeau, sur la maîtrise des coûts et l'autonomie alimentaire, sur les problématiques sanitaires, sur l'aménagement et la construction de bâtiments, sur le développement des médecines alternatives... En végétal, 90 conseillers spécialisés en agronomie et cultures sont mobilisés et proposent des appuis favorisant l'approche agronomie et système en grandes cultures, la conduite des prairies, la gestion de l'irrigation... Le conseil spécialisé est aussi proposé dans les domaines du maraîchage, de l'arboriculture et de la viticulture.

Les Chambres des Pays de la Loire se sont aussi donné les moyens pour accompagner les agricultrices et les agriculteurs qui font le choix de produire en agriculture biologique. Cet accompagnement est proposé pour formaliser le projet, conduire la conversion et suivre ensuite l'entreprise. Le conseil développé s'appuie sur les références produites au sein du réseau des Chambres et des Instituts techniques.

Mettre à disposition des outils de pilotage de l'entreprise agricole

En valorisant les résultats des travaux conduits sur les plateformes et stations/fermes expérimentales et dans les réseaux

La stratégie de l'entreprise et le choix d'une orientation cohérente avec celle-ci sont déterminants pour son développement sur le moyen et le long terme. Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs et trouvent avec eux les solutions les mieux adaptées à leurs projets.



Zoom sur...

Le réseau Ferme DEPHY Écophyto

Dans les groupes DEPHY, les agriculteurs co-construisent tout un ensemble de pratiques agronomiques, à l'échelle des systèmes de culture, aboutissant à un "schéma décisionnel" cohérent et testé sur leur exploitation. Ces évolutions s'inscrivent dans la logique de chaque exploitation et dans une démarche globale.

Un suivi permet d'évaluer ces modifications sur le plan technique, sanitaire, économique, social et environnemental. Puis, ces références sont ensuite largement diffusées.



d'agriculteurs ; les Chambres d'agriculture produisent des références techniques et économiques en systèmes conventionnels et en agriculture biologique. Cinq stations/fermes expérimentales dont une en agriculture biologique, 350 exploitations en réseau ferme DEPHY, 200 éleveurs et 12 viticulteurs impliqués dans le réseau INOSYS, 5 000 micro-parcelles d'essais, Réseau pousse de l'herbe, Réseau matière sèche ensilage, Réseau AGRIFAUNE... Ces références produites sont valorisées et mises à disposition des agriculteurs par des visites d'essais, des journées techniques mais aussi la diffusion de supports : le BSV, bulletin de préconisation agronomique pour le végétal... Elles permettent aussi de construire et proposer aux agriculteurs des Outils d'aide à la décision (OAD). L'innovation vectrice de compétitivité des exploitations agricoles, est au cœur du projet des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire.



Chiffres clés*

2 800 déclarations PAC accompagnées

112 conversions accompagnées en agriculture biologique

180 Bulletins de santé du végétal (BSV/an)

* Données 2017



Zoom sur...

Les journées Innov'Action* en Pays de la Loire

« Les innovations mises en place par les agriculteurs doivent profiter à l'agriculture dans le domaine du social, de l'économie et de l'environnement. C'est la complémentarité entre les trois actions que l'on trouve avant tout dans Innov'Action ».

François BEAUPERE, président de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire.

* Innov'Action, c'est l'occasion pour les agriculteurs innovants de partager leurs pratiques et leurs expériences auprès d'un public professionnel ou amateur. Organisées sous forme de portes ouvertes, ces rencontres promeuvent l'innovation à travers la performance économique, sociale et environnementale des exploitations.

ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE de la ferme régionale

Développer des outils et des offres de conseil dans le domaine de la commercialisation et de la valorisation des produits agricoles

Sécurisation du revenu en suivant la volatilité des cours et marchés, identification des potentiels de développement de nouvelles productions et/ou activités (études de marché, accompagnement à la commercialisation), développement des circuits courts et de la vente directe dans le cadre individuel et/ou collectif et en s'appuyant sur les marques développées par le réseau des Chambres d'agriculture : *Bienvenue à la ferme*, *Mes produits en ligne*, *Marchés de producteurs de Pays*, *Proximité.fr*. Autant d'actions, d'outils et d'offres de services développés par les Chambres de la région pour accompagner les entreprises agricoles dans le développement de leurs activités, de leurs chiffres d'affaire afin d'accroître leurs résultats et ainsi assurer le revenu des exploitants et la pérennité de l'entreprise.



Accompagner la conquête de débouchés à l'international

Avec le service FOOD'LOIRE, les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire apportent un accompagnement personnalisé aux entreprises qui ont la volonté de conquérir de nouveaux marchés, proposent de construire des stratégies d'export et les plans d'actions correspondants et organisent la présence des entreprises ligériennes sur des salons nationaux et internationaux.

Animer les filières agricoles

Pour développer des actions concertées dans les domaines techniques et de développement des débouchés sur le marché national mais aussi international. ARFHO, PHYTOLIA, PPAM, et



Bâtir une stratégie de territoire autour du « manger local », organiser la présence d'entreprises ligériennes sur des salons nationaux et internationaux, développer des actions sur les domaines techniques ou investir les champs des nouvelles économies. Les Chambres d'agriculture sont aux côtés des agriculteurs et des territoires.

Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs, propriétaires d'espaces fonciers ou forestiers, disposant de haies et/ou de bois sur les terres qu'ils exploitent.

ARFV dans le domaine végétal spécialisé mais aussi GIE élevage, Comité régional porcin (CRP), ELINNOVE pour la problématique des bâtiments d'élevage ou l'AIRFAF...

Investir les champs des nouvelles économies

La production d'énergie est au centre de cette démarche avec l'accompagnement des projets de méthanisation, des projets de photovoltaïque ainsi que la valorisation du bois bocager. Les travaux sur les économies d'énergie sont aussi conduits avec des offres de diagnostic de performance énergétique, l'approche bâtiment à énergie positive. Il s'agit de permettre aux entreprises agricoles de gagner en performance par les économies d'énergie ou la production d'énergie renouvelable.



Zoom sur...

La méthanisation

L'énergie, sa production, sa maîtrise, sa substitution, son coût, sont au cœur des préoccupations des exploitants agricoles. Les Chambres d'agriculture ont la capacité de conduire avec le concours des collectivités, des travaux de prospective voire des schémas de développement de la méthanisation afin d'offrir une vision globale de cette filière ainsi que ses perspectives et conditions de développement.



Chiffres clés*

262 adhérents en 2016 font partie du réseau Bienvenue à la Ferme en Pays de la Loire

142 fermes de références INOSYS

31 projets GIEE

5 stations expérimentales

* Données 2017

GÉRER ET AMÉNAGER

tout en préservant l'espace

Concilier développement économique des territoires et agriculture

Les Chambres se sont mobilisées pour faire prendre en compte les enjeux agricoles sur l'ensemble des territoires de la région. Elles proposent pour se faire de s'appuyer sur les « diagnostics agricoles » prospectifs et participatifs. Il s'agit de faire prendre en compte les réalités des activités agricoles pour l'économie, l'emploi et la gestion des espaces et faire valoir les contraintes. Il s'agit aussi de mesurer les impacts de tous les projets d'aménagement sur l'économie agricole dans la perspective de négocier les mesures compensatoires collectives au profit de l'agriculture.

Dynamiser les projets de territoire

Par la mobilisation des responsables agricoles locaux et des acteurs de terrain dans une démarche participative, les

Un parcours des entreprises à énergies positives pour diminuer sa consommation énergétique.



Chambres d'agriculture appuient à l'émergence de projets et contribuent à l'élaboration de programmes d'actions concrétisant les stratégies de développement des territoires. Cela se finalise la plupart du temps, par la signature de conventions avec les collectivités et en particulier les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ces dynamiques participent au développement économique des territoires et de leur agriculture.

Gérer et valoriser les espaces naturels

Le bocage constitue la trame verte du paysage des territoires. Les Chambres apportent leurs expertises dans l'estimation de la ressource bocagère et forestière, la plantation et la gestion des espaces arborés. Les conseils sont personnalisés à l'échelle du territoire arrêté et s'adaptent aux attentes. Il s'agit aussi d'identifier les espaces naturels sensibles et développer les actions pour leur pérennité par le maintien de l'activité agricole.

Contribuer à la gestion durable de l'eau

Les Chambres privilégient la concertation avec l'ensemble des acteurs pour négocier et construire les programmes d'actions sur les aires d'alimentation de captage et les bassins versants, pour lutter contre les pollutions diffuses et ponctuelles. Elles mobilisent les agriculteurs pour mettre en place des actions efficaces qui concilient environnement et économie agricole. Les Chambres agissent aussi pour promouvoir les actions en

Parce que les évolutions démographiques et les développements économiques ont un impact sur l'agriculture, les Chambres d'agriculture accompagnent les exploitants agricoles dans l'aménagement et la gestion des espaces.



Zoom sur...

La valorisation du bois en bocage

Le plan d'aménagement ou de gestion durable du bocage que propose les Chambres d'agriculture répond particulièrement aux projets d'approvisionnement en bois énergie des collectivités ou des particuliers. Il permet une gestion durable de la ressource bocagère servant à planifier les interventions sur les haies pour une durée de 10 ans.

favorable au stockage d'eau au bénéfice de l'irrigation et développent les actions multi-acteurs de gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin. Ainsi elles ont accompagné des projets dans leur formalisation et leur mise en œuvre.

Développer le « manger local »

Il s'agit de conforter l'économie locale : agricole, artisanale et commerciale notamment par le développement de l'approvisionnement de proximité dans la restauration collective. Pour ce faire, les Chambres d'agriculture de la région sont mobilisées pour sensibiliser aux enjeux et bienfaits d'une alimentation de proximité, promouvoir la diversité et la qualité de l'offre de produits locaux et accompagner les initiatives de producteurs. « *Manger local, ce n'est pas banal* », une action initiée par les Chambres et conduite en partenariat avec les associations des Maires, les Conseils départementaux et le Conseil régional. Elle est déployée sur l'ensemble du territoire régional.



Chiffres clés*

52 marchés de producteurs de pays

228 diagnostics et avis d'urbanismes (PLU, PLUi, SCoT)

159 relations contractuelles avec des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

42 Projets agro-environnementaux (PAEC) accompagnés par les Chambres

18 programmes NATURA 2000 accompagnés par les Chambres



Zoom sur...

L'adaptation aux changements climatiques

Pour s'adapter aux changements climatiques, la préservation des ressources naturelles et les services rendus par la biodiversité sont indispensables.

Dans le cadre du programme de lutte contre les pollutions diffuses porté par le Symbolip (Syndicat de bassin de l'Oudon pour la lutte contre les inondations et les pollutions), les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire forment et accompagnent les agriculteurs dans leurs démarches de progrès agro-environnemental.

LES SERVICES DES CHAMBRES réunis pour plus de proximité

Le monde bouge, les agriculteurs et les collectivités bougent avec, et les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire changent pour mieux les accompagner

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les Chambres d'agriculture de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Sarthe, de la Vendée et la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire ont organisé leurs services en une Chambre unique* : la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Cette nouvelle organisation répond certes à la demande de l'Etat qui prévoit, avec le décret du 13 mai 2016, que les Chambres régionales d'agriculture mutualisent leurs fonctions supports et assument certaines missions au bénéfice des Chambres départementales. Mais elle va beaucoup plus loin en Pays de la Loire, en mettant au cœur de cette réforme la proximité et l'innovation.

Création de 20 territoires de proximité

La Chambre d'agriculture Pays de la Loire déploie une nouvelle dynamique de proximité et d'innovation dans la région des Pays de la Loire. Au sein de 20 territoires de proximité basés sur des ensembles de communautés de communes (rassemblant entre 800 et 1 000 exploitations avec les mêmes orientations de production), les agriculteurs et les collectivités retrouvent en proximité tous les services proposés par la Chambre d'agriculture Pays de la Loire. Les conseillers de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire mettent en œuvre tous les savoir-faire pour développer les performances, proposer des solutions innovantes et contribuer à la vie des territoires. Ces territoires, cohérents avec les établissements publics de coopération intercommunale

(EPCI), sont les interlocuteurs privilégiés pour la réflexion et la mise en œuvre des projets locaux (foncier, circuits courts, bassins versants, énergie...).

Des solutions innovantes pour permettre aux agricultures d'évoluer pour durer

En agriculture, les innovations sont nombreuses et les idées foisonnent. Pour les détecter, les tester et les diffuser, la Chambre d'agriculture Pays de la Loire a structuré une équipe dédiée à l'innovation, à la recherche et au développement. Les stations d'expérimentation de la Chambre, les fermes expérimentales du réseau F@rm XP, les réseaux de référence et les groupes d'échanges que pilote la Chambre offrent des conditions d'expérimentation grandeur nature en lien avec les agriculteurs. Notre méthode de co-construction permet toujours d'élaborer des projets en rassemblant tous les acteurs du territoire pour produire des solutions partagées.

Les axes d'intervention sont définis par et pour le terrain

Les orientations mises en œuvre par la Chambre demeurent le fruit des travaux des commissions où siègent les représentants de la Profession agricole. Les élus seront toujours les porte-parole de l'agriculture et les interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics.

Cette nouvelle organisation permet de conserver les spécificités territoriales, de renforcer l'ancrage au territoire, en faisant de l'échelon départemental le relais de la proximité. Cette régionalisation est également une opportunité pour renforcer la compétitivité des actions de la Chambre, et réussir l'articulation entre les différents échelons et acteurs du territoire.

*La Chambre d'agriculture de la Mayenne rejoindra le dispositif ultérieurement.



Chambre d'agriculture Pays de la Loire
9 rue André-Brouard - CS 70510
49105 ANGERS Cedex 2
Tél. 02 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr
www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

